



Israël interdit 37 ONG humanitaires à Gaza

Description

Israël fait face à une condamnation internationale croissante depuis l'entrée en vigueur d'une interdiction visant 37 organisations humanitaires internationales à la bande de Gaza.

Par Jo Westphal pour l'Agence Média Palestine, le 2 janvier 2026

article

Israël interdit 37 ONG humanitaires à Gaza

«Inacceptable», pour les ministres des Affaires Étrangères du Canada, du Danemark, de la Finlande, de la France, de l'Islande, du Japon, de la Norvège, de la Suède, de la Suisse et du Royaume-Uni, qui affirmaient mardi dans une déclaration conjointe.

L'annonce israélienne suscite une condamnation presque générale, jusqu'à l'ONU qui la qualifie de «scandaleuse». Cela fait pourtant des mois que les ONG sont menacées par cette mesure.

Entrave et marginalisation

[Depuis mars dernier](#), Israël tente d'imposer un nouveau régime d'enregistrement des organisations internationales par le biais de ce qu'il décrit comme un «contrôle de sécurité» du personnel palestinien employé par ces institutions.

Dans les faits, les ONG ont été sommées de fournir, pour être ré-enregistrées, la liste de toutes leurs employées, y compris les Palestiniennes. La réglementation impliquait que les travailleuses signalées par un comité interministériel devraient être rapidement licenciées. Tout groupe jugé comme menant des «activités de désinformation» contre Israël, ou employant une personne ayant publiquement appelé au boycott d'Israël au cours des sept dernières années, pourrait perdre son autorisation de travailler dans les territoires occupés.

«Cela constitue une violation du travail humanitaire et du droit international», explique Amjad Al-Shawa, directeur du Réseau des ONG locales, sur Middle East Eye. «Cela met en danger la vie du personnel local et représente une ingérence flagrante dans le travail de ces institutions, car les critères imposés par l'occupant sont basés sur la sécurité plutôt que sur des considérations professionnelles. Exiger le partage de ces informations constitue également une violation de la vie privée des employées.»

Médecins Sans Frontières (MSF) a expliqué ne pas avoir transmis la liste de ses employées faute d'avoir obtenu d'Israël «des garanties et des clarifications» concernant cette demande «préoccupante». De nombreuses organisations ont également refusé de se soumettre à cette réglementation, dénonçant une ingérence et une volonté d'entrave et de marginalisation des acteurs humanitaires.

Mi-décembre, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) dénonçait dans une déclaration que ce nouveau système d'enregistrement «repose sur des critères vagues, arbitraires et hautement politisés et impose des exigences que les organisations humanitaires ne peuvent satisfaire sans violer leurs obligations juridiques internationales ou compromettre les principes humanitaires fondamentaux».

«Dangereux précedent»

Après avoir prolongé une première fois le délai de soumission des listes d'employées des ONG jusqu'au 31 décembre 2025 et sans répondre à ces critiques, Israël a confirmé hier, jeudi 1er janvier, l'interdiction effective à 37 organisations humanitaires d'accéder à la bande de Gaza.

Les organisations en question sont les suivantes :

Action contre la faim
ActionAid
Alianza por la Solidaridad
Campagne pour les enfants de Palestine
CARE
DanChurchAid
Conseil danois pour les réfugiés
Handicap International : Humanité & Inclusion
Centre international des volontaires du Japon
Médecins du Monde France
Médecins du Monde Suisse
Médecins Sans Frontières Belgique
Médecins Sans Frontières France
Médecins Sans Frontières Pays-Bas
Médecins Sans Frontières Espagne
Médecins du Monde
Mercy Corps
Conseil norvégien pour les réfugiés
Oxfam Novib (filiale néerlandaise d'Oxfam)
Première Urgence Internationale
Terre des hommes Lausanne
Comité international de secours
WeWorld-GVC
World Vision International
Relief International
Fondazione AVSI
Mouvement pour la paix-MPDL
Comité américain des amis
Medico International
Association de solidarité avec la Palestine en Suisse
Défense des enfants International
Aide médicale pour les Palestiniens Royaume-Uni
Caritas Internationalis
Caritas Jérusalem
Conseil des Églises du Proche-Orient
Oxfam Québec
War Child Holland

Le patron de l'Unrwa, Philippe Lazzarini, a qualifié la réglemmentation israélienne de « dangereux précédent », disant qu'elle « viole le droit international humanitaire » et une « multiplication des obstacles aux opérations d'aide ».

Un groupe de 17 organisations de défense des droits humains et de plaidoyer en Israël a condamné cette interdiction, affirmant qu'elle « sapera l'action humanitaire fondée sur des principes, met en danger le personnel et les communautés et compromet l'efficacité de l'aide humanitaire ».

« Subordonner l'aide à un alignement politique, politiser le soutien à la responsabilité juridique et exiger la divulgation de données personnelles sensibles (à?) constituent une violation du devoir de protection et exposent les travailleurs à la surveillance et aux atteintes à leurs droits, écrivent les signataires dans un communiqué commun.

Rendre la vie impossible

Les organisations bannies fournissaient toute une gamme de services, notamment des soins de santé, la distribution de nourriture, des abris, l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'éducation et un soutien psychologique. Leur interdiction pourrait faire basculer Gaza dans une situation encore plus catastrophique.

Ce n'est pas la première fois qu'Israël tente de suspendre ou d'interdire les activités des agences humanitaires internationales qui viennent en aide aux Palestiniens.

En 2024, le Parlement israélien a adopté une loi interdisant à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) d'opérer en Israël, invoquant des allégations selon lesquelles certains de ses employés locaux auraient participé aux attaques menées par le Hamas le 7 octobre 2023 contre le sud d'Israël.

Ces allégations ont été jugées sans fondement par la Cour Internationale de Justice (CIJ) en octobre dernier, mais l'interdiction israélienne n'a pas été levée, empêchant UNRWA d'opérer dans les territoires palestiniens.

De plus, la campagne de diffamation israélienne à l'égard de cette agence de l'ONU a mené de nombreux pays à suspendre leurs financements, qui n'ont pas tous été rétablis malgré la décision de la CIJ.

Ces efforts pour empêcher UNRWA d'agir témoignent d'une volonté d'empêcher que l'aide humanitaire soit administrée par les Palestiniens et puisse conduire à une forme d'autonomie, dans une stratégie plus large visant à rendre la vie à Gaza pratiquement impossible, en détruisant tous les éléments indispensables au bon fonctionnement d'une société.

L'armée israélienne a également ciblé physiquement les travailleuses humanitaires au cours de sa guerre génocidaire à Gaza. Selon les dernières données des Nations unies, Israël a tué 579 travailleuses humanitaires, dont près de 400 de UNRWA, depuis le 7 octobre 2023. 1 700 travailleuses de la santé et plus de 140 membres de la défense civile (secouristes) ont également été assassinés. Au total, la guerre génocidaire menée par Israël a tué plus de 71 000 personnes à Gaza.

date créée

2026/01/02